

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/03/2021

Dossier complet le :

22/03/2021

N° d'enregistrement :

f09321p0091

1. Intitulé du projet

Travaux de rechargement de plage pour un établissement balnéaire, Plage de la petite Afrique LOT 04 à Beaulieu-Sur-Mer, BATIK PLAGE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Batik Plage

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

FILIPPI VISSIAN Angélique gérante

RCS / SIRET

87923633900013

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
catégorie N°13	Travaux de rechargement de plage par sable de Biot naturel 721m2 dont la granulométrie est de 0/1 sur la zone de plage de la concession des plages naturelles de Beaulieu-Sur-Mer dit PLAGE DE LA PETITE AFRIQUE - LOT 04

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de rechargement de plage pour un établissement balnéaire, Plage de la petite Afrique LOT 04 à Beaulieu-Sur-Mer, BATIK PLAGE. L'apport de sable serait sur la surface de 721 m2 soit 8,343.5 m cubes 13,349.6 tonnes + 5% MASE DE RÉSERVE ADDITIONNELLE = 14,017.08 tonnes dans la zone de concession hors zone de terrasse par du sable de Biot dont la granulométrie est de 0/1.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre du nivellement de la plage chaque année en début de concession, nous souhaiterions apporter du sable naturel de qualité.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La construction du bâtiment requiert chaque année le nivellement du terrain pour être stable et durable. À ce titre, la préparation du terrain conditionne la qualité de la structure démontable et permet ainsi d'éviter tout risque de glissement ou de tassement. Un nivellement dit reprofilage général de la plage ainsi qu'un transfert de sable doit être réalisé avec en particulier un sable compact.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation le sable sera ratissé manuellement tous les matins en particulier aux abords du cheminement PMR en bois central.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le coût des travaux de rechargement étant inférieur au seuil des 160 000 euros TTC, le projet n'est donc ni soumis à autorisation, ni à déclaration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
longueur de la zone objet de la demande est de 37m par 22m55.	soit 721 m2 soit 8,343.5 m cubes 13,349.6 tonnes + 5% masse de réserve = 14,017.08 tonnes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

PLAGE PETITE AFRIQUE 06310
BEAULIEU SUR MER / DPM-LO
T04-DU CONTRAT DE SOUS C
ONCESSION DE LA PLAGE PET
ITE AFRIQUE

Coordonnées géographiques¹

Long. 7 ° 20 ' 11 " 35 Lat. 43 ° 42 ' 40 " 89

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 7 ° 20 ' 14 " 28 Lat. 43 ° 42 ' 40 " 95

Point d'arrivée :

Long. 7 ° 20 ' 14 " 14 Lat. 43 ° 42 ' 40 " 24

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☒

Non ☐

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Dans le cadre de la demande de permis de construire le projet a été présenté et validé en séance de la CDNPS. Le permis de construire saisonnier N

° PC 0611 20 S0012 est accordé en date du 16/02/21

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	En périphérie de la ZNIEFF Continentale de type I : LIBAC - BAOU ROUX (Identifiant national : 930020132) altitude 383 m
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	zone de protection de biotope sous la dénomination "falaise de la Riviera" zone 2 "petite afrique" arrêté du 20-06-2012
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	Beaulieu Sur Mer (06)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Réserve biologique ONF
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☒	☐	site inscrit "littoral de Nice à Menton"
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☒	☐	masse d'eau cotière / masse d'eau profondeur 1 / masse d'eau souterraine affleurement / submersion marine EAIP

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	SITE SUR ZONE S SEISME prescrit le 18/07/1985 approbation 10/08/1998	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒		
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒		
Dans un site inscrit ?	☒	☐		
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non		Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	FR 930 1996 SITE NATURA 2000 CAP FERRAT à 10 m	
D'un site classé ?	☐	☒	à 10 m	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les travaux de rechargement de plage consistent en l'apport de matériaux afin de permettre l'implantation des parasols des bains de soleil dans un sable compact afin d'éviter l'utilisation de pied de parasol en acier sur site naturel. Par ailleurs, les pieds de parasol en acier ne permettent pas une installation et une évacuation rapide. L'utilisation journalière de pied de parasol lourd en acier ne permettent pas aux salariés de travailler dans de bonnes conditions.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Les travaux s'effectuent hors eau, exclusivement sur la partie émergée de la plage. Ils se dérouleront entre 01/04 et 01/06 pour limiter le risque qu'un coup de mer emporte les matériaux. De plus, les volumes en matériaux étant faibles, la plage sera seulement recouverte d'une fine couche de sable "neuf". Par conséquent, ils ne glisseront pas dans le milieu marin."
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet est situé à proximité du site Natura 2000 marin "Cap Ferrat". Comme précisé ci dessus, tous les travaux sont effectués hors eau et le volume de matériaux est faible. De plus, la période est choisie de sorte à limiter les risques que les matériaux soient emportés par la mer. Il n'y a donc pas d'impacts ou d'incidences significatives sur le site Natura 2000, ses habitats ou espèces.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	submersion marine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	sable de biot naturel exempts de contaminations chimiques et microbiologiques
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	rotations de camions à prévoir sur 1//2 journée
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	la source de bruit sera minime et aura lieu avant la période d'affluence correspondante à la période estivale

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Limitation des déplacements et donc du bruit en réduisant au maximum la distance entre le lieu de stockage du sable et du lieu du site (proche route). Le prestataire devra utiliser des engins présentant un bon état général et sans risque de fuites sur les plages. Mise en place d'un rideau anti-turbidité en cas de nécessité et réalisation d'analyses de qualité des eaux de baignade.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet n'aura pas d'impact sur le site grâce à la qualité du sable sur cette plage naturelle proche du port de beaulieu sur mer

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☐
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

